

LA VILLE DE BOURG-EN-BRESSE
ET
LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE
RECRUTENT

INTITULE DU POSTE : **Maître-Nageur Sauveteur – Surveillant aquatique**

FICHE DE POSTE, réf : MNS 2020

La Ville de Bourg-en-Bresse, Direction des Services aux Habitants, *service Action Sportive*
ET

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse, Direction du Développement Sportif, *Pôle Aquatique* et Direction du Tourisme, *Espace Aquatique*

Missions

Assurer la surveillance de la baignade et la sécurité du public du plan d'eau de Bouvent, du complexe nautique Carré d'Eau et du Centre Aquatique et Plan d'Eau de La Plaine Tonique à Montrevel en Bresse.

Activités principales

Sous l'autorité :

- des Responsables du service de l'Action Sportive et du Parc de Loisirs de Bouvent
- ou du Directeur et du responsable du pôle aquatique du complexe nautique Carré d'Eau
- ou du Chef de plage du Camping et base de loisirs de la Plaine Tonique :

BEESAN / BPJEPS / BNSSA

- assurer la sécurité et la surveillance des baigneurs conformément au POSS
- faire respecter le règlement intérieur et les règles d'hygiène du site
- accueillir et prévenir les dangers liés à l'eau auprès des divers usagers
- participer à la gestion du poste de secours en assurant la maintenance du matériel

Pour le parc de loisirs de Bouvent et le plan d'eau de la Plaine Tonique: participer à la gestion du poste de secours en assurant la maintenance du matériel et en participant aux tâches administratives.

Diplômes : BPJEPS, ou BEESAN, souhaités, BNSSA accepté sur dérogation.

Compétences requises

- Ponctualité et rigueur
- Motivation et dynamisme
- Capacité à travailler en équipe
- Sens des responsabilités et des initiatives
- Autonomie, sens du dialogue et qualité d'écoute
- Niveau d'anglais satisfaisant

Conditions d'emploi

- Diplôme obligatoire
- PSE1 et CAEPMNS à jour pour la durée du recrutement

Postes à pourvoir entre mai 2020 et septembre 2020.

Contraintes éventuelles liées au poste :

- Travail les samedis et dimanches et jours fériés
- Planning à horaires variables
- Temps de travail variable en basse saison (mai et juin)
- Temps plein en haute saison (juillet et août)

Contact :

Plage de Bouvent	Piscine Carré d'Eau et Plaine Tonique	Plage de la Plaine Tonique
Action sportive, surveillance nautique : 06 98 65 73 33	M. PACOUD : 06 31 02 38 48 – 04 74 23 88 67 M. PERRET : 04 74 23 82 00	M. PERNET : 06 84 46 19 40

Les dossiers de candidatures sont traités par la Direction des Ressources Humaines de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse.

Les postes sont à pourvoir à la ville de Bourg-en-Bresse (parc de Bouvent) et à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (Carré d'Eau ou La Plaine Tonique)

Vous devrez préciser sur le dossier de candidature, votre choix de secteur de travail ainsi que vos périodes de disponibilité (affectation définitive décidée par l'employeur).

Merci d'adresser votre dossier de candidature à :

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse,
Direction des Ressources Humaines,
3 avenue Arsène d'Arsonval CENORD CS 88000
01008 BOURG EN BRESSE cedex
OU par mail : recrutements.saisonniers@ca3b.fr

Date limite de candidature : 1^{er} Mars 2020